

Communiqué du SAWABA sur le référendum du 28 septembre 1958 (Niamey, 15 septembre 1958)

Légende: Le 16 septembre 1958, la direction des services de police du territoire du Niger revient sur un communiqué diffusé la veille par le SAWABA, la section nigérienne du Parti du regroupement africain (PRA). Le SAWABA y explique sa position à l'égard du projet constitutionnel du général de Gaulle et appelle la population à voter «non» lors du référendum du 28 septembre 1958.

Copyright: (c) Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/communique_du_sawaba_sur_le_referendum_du_28_septembre_1958_niamey_15_septembre_1958-fr-fa985d1d-b71f-494c-a9cd-d7c889fae372.html



Date de dernière mise à jour: 01/03/2017

TERRITOIRE DU NIGER

DIRECTION DES SERVICES
DE POLICE

N° 1485/PSC/RG

Origine : Niamey

Date : 16 Septembre 1958

- R E N S E I G N E M E N T S -

a/s d'un communiqué de "SAWABA" à la population.

-/-

SAWABA diffuse ce jour le communiqué suivant destiné à expliquer sa position à l'égard du Référendum et à la justifier, affirmant qu'il ne s'agit pas d'une rupture définitive avec la France mais d'une union librement consentie, après avoir obtenu l'indépendance et donnant toutes assurances aux commerçants, aux artisans, aux fonctionnaires et aux Anciens Combattants.

Ci-joint le texte de ce communiqué.

-
- Chef du Territoire
 - D.S.S.
 - Archives

NIGERIENS,
NIGERIENNES,
COMPATRIOTES,

Depuis une semaine, vous attendez avec impatience la décision définitive de notre Parti SAWABA face au projet Constitutionnel. En militants disciplinés, nous ne pouvions pas nous prononcer avant de connaître la position du Comité Directeur du P.R.A., aujourd'hui, c'est chose faite.

Durant ce délai de sept jours, nous avons minutieusement étudié le projet constitutionnel que le Gouvernement français nous propose car contrairement à ceux qui sont prêts à tout accepter pourvu que cela leur rapporte quelques millions, nous ne croyons pas avoir le droit d'engager le Niger dans telle ou telle voie sans mûre réflexion.

I - QUE NOUS OFFRE LE PROJET CONSTITUTIONNEL ?

Que nous offre le projet constitutionnel ? Quelles garanties nous donne-t-il pour l'avenir du Niger et de l'Afrique Noire ? Quelles nouveautés apporte-t-il dans les rapports franco-africains ?

Eh bien, COMPATRIOTES, nous affirmons que le projet constitutionnel n'apporte rien de plus que la Loi-cadre.

Mieux encore, il présente pour l'avenir de l'Afrique Noire beaucoup plus de danger que le loi Defferre.

En effet, si nous entrions dans la Communauté :

1° - nous participerions à l'élection d'un Président multicephal dont le coeur et la raison sont monopolisés par un seul et unique partenaire qui reste patron tout puissant, et qui, seul, a le droit de nous engager sur le double plan de la Communauté et des relations internationales.

2° - nous ne serions régis que par des lois organiques élaborées et adoptées par le Parlement français au sein duquel nous ne serions même plus représentés.

3° - le représentant de la Communauté, autrement dit l'actuel Gouverneur gérerait non seulement tout ce qui serait considéré comme appartenant à la Communauté, mais il exercerait également un contrôle administratif sur les collectivités des Etats africains (Communes, Conseils de Circonscription, etc.)

4° - les Etats africains n'auraient aucun pouvoir dans les domaines clefs qui conditionnent notre développement national :

- Politique étrangère
- Défense nationale
- Monnaie
- Politique Economique & Financière
- Matières premières stratégiques
- Justice
- Enseignement supérieur
- Transports extérieurs & Télécommunications.

.../...

5°- l'Africain se verrait refuser éternellement tout droit à la nationalité puisque la Communauté ne comporte qu'une citoyenneté : celle de citoyen français.

6°- la Cour arbitrale, qui tranche sans appel les litiges entre les membres de la communauté, est composée sans avis des Etats Africains.

7°- De même, le Conseil constitutionnel serait autorisé à rejeter sans appel n'importe quel projet de loi intéressant la Communauté alors qu'il est constitué sans avis et en dehors de toute intervention des Etats Africains.

8°- La Haute Cour de Justice, élue par le seul Parlement français qui en règle le fonctionnement, aurait pouvoir de décision dans tous les Etats de la Communauté.

9°- En conclusion, toutes les Lois régissant les Etats membres, aussi bien que celles qui règlent le fonctionnement de la Communauté, relèveraient pratiquement du seul Parlement de la République française qui élabore et adopte TOUTES LES LOIS ORGANIQUES.

II - LE VÉRITABLE PROBLÈME

En fait, le problème qui se pose à la conscience des Africains n'est pas de discuter la valeur du projet constitutionnel, mais bien de se déterminer par rapport à la conception que nous avons de l'avenir de l'Afrique Noire.

En effet, un simple coup d'oeil sur le texte proposé suffit pour comprendre que le projet ne nous offre que deux alternatives.

1°- ou bien nous renonçons une fois pour toutes à toute personnalité et à notre nationalité africaine, acceptant du même coup d'hypothéquer l'avenir de l'Afrique et ALORS NOUS ENTRONS DANS LA COMMUNAUTÉ EN VOTANT OUI LE 28 SEPTEMBRE 1958.

2°- ou bien, profitant de l'unique occasion que la France elle-même nous offre pour dégager la personnalité africaine dans la paix et la concorde, ET ALORS NOUS VOTONS NON LE 28 SEPTEMBRE 1958.

En vérité, le choix qui s'offre à nous ne comporterait aucune équivoque s'il n'était pas accompagné du chantage à la sécession, à l'isolement économique et aux difficultés financières qu'agitent tous ceux qui voudraient fausser le sens même du vote du 28 Septembre 1958.

À ceux-là, nous répondrons en replaçant toutes les questions dans leur cadre véritable qui est un CADRE HISTORIQUE.

III - POUR L'AMITIE AVEC LE PEUPLE DE FRANCE

Quel que soit le résultat du vote qui va intervenir, nous demeurerons du côté de la France parce qu'aucun esprit de sécession ne nous anime. Nous ne pensons pas que la France puisse fermer la porte aux amis qui, après avoir affirmé leur existence en tant que Nation, viendront leur dire : "France, nous sommes toujours présents pour construire avec toi la seule Communauté qui vaille : celle qui suppose l'égalité des hommes et des peuples qui la composent librement et démocratiquement".

.../...

Nous déclarons solennellement que l'initiative de la rupture ne viendra jamais des Africains, en tout cas pas du Niger.

IV - NI ISOLEMENT, NI DIFFICULTES FINANCIERES

Un coup d'oeil sur la carte du Niger suffit pour comprendre qu'il ne peut être question d'isolement.

Au demeurant, l'histoire récente des Peuples colonisés, devenus indépendants, prouve que seule l'Indépendance favorise l'entrée des capitaux privés et publics et que les Etats étrangers ne demandent qu'à aider les jeunes Nations en formation. Il est clair que si même la France refusait la main fraternelle que nous lui tendrons dès le 29 Septembre, d'autres s'empresseraient de la prendre et nous ne serions pas plus mal MATERIELLEMENT parlant. Quant aux difficultés financières, elles ne peuvent être prises au sérieux quand on sait qu'en douze ans, nous n'avons obtenu que 4 milliards d'aide du FIDES, et qu'il existe des Etats prêts à nous consentir une telle somme en un an. D'ailleurs les ressources financières de notre Territoire seront triplées le jour où nous pourrons orienter, en toute indépendance, notre fiscalité.

Au surplus, le chantage à l'étouffement économique a perdu sa virulence depuis que certaines déclarations d'Outre-Atlantique ont été enregistrées.

V - LE CHANTAGE AUX TROUBLES ET A LA GUERRE

A court d'arguments sérieux, les agents nigériens de M. HOUPHOUET, se faisant les porte-parole des pires colonialistes, se rabattent désormais sur le chantage aux troubles et à la guerre pour obliger les populations nigériennes à voter contre leur conscience. Ils prétendent que nous ne sommes pas mûrs pour l'Indépendance.

A cela nous répondrons tout d'abord par les propres paroles du Général DE GAULLE :

" Cette Communauté, la France la propose; personne n'est tenu d'y adhérer. On a parlé d'Indépendance, je dis ici plus haut encore qu'ailleurs que l'Indépendance, est à votre disposition. Vous pouvez la prendre en disant "NON" à la proposition qui vous est faite et, dans ce cas je garantis que la Métropole n'y fera pas obstacle ".

Dès lors, qui va donc faire la guerre puisque la Métropole, par la voix d'un homme de parole que nous respectons tous, s'est engagée à n'opposer aucun obstacle à notre Indépendance si nous voulons la prendre par un vote qu'elle nous offre elle-même ? Nous préférons, quant à nous, faire confiance aux engagements du Général DE GAULLE qui sont suffisamment clairs pour éviter toute équivoque.

Quant aux troubles, on se demande si les minoritaires ne prennent pas leur désir pour la réalité. Car enfin s'il y a liberté de vote, pourquoi aurait-on besoin de troubles pour se faire entendre du Peuple ? Est-ce à dire que les millions venus de la Côte d'Ivoire et des Ministères Métropolitains ne suffisent plus pour obtenir "l'écrasante majorité" promise au patron ?

En tout cas, notre Parti prendra toutes les dispositions nécessaires pour que les provocations que l'on monte dans l'ombre ne puisse pas troubler l'atmosphère paisible du Niger

Concernant notre maturité politique, nous répondrons qu'à l'époque où elles s'étaient constituées, les autres Nations (européennes, américaines, asiatiques, etc ...) y compris la France, leurs Peuples respectifs étaient POLITIQUEMENT moins évolués que l'actuelle A.O.F. Nous savons qu'aucun des Pays qui ont obtenu récemment leur indépendance n'était plus évolué que le Niger ou la Guinée.

D'ailleurs, il n'a jamais existé, il n'existera jamais de critère qui indique le degré d'évolution qu'un Peuple doit atteindre pour devenir indépendant. Tout peuple qui attend la réalisation d'un hypothétique développement économique et social avant de se déterminer est un Peuple perdu.

VI -- L'HEURE DU CHOIX

Le choix qui nous est offert est, sans aucun doute UNIQUE dans l'histoire de la France et du Monde. Il ne se répétera PLUS. Il ne supporte aucune équivoque en dépit des tentatives de mystification.

Ou bien, trahissant l'Afrique par peur de prendre nos RESPONSABILITES HISTORIQUES, nous entrons dans une Communauté anti-nationale et anti-démocratique de laquelle nous ne pourrions plus sortir que par la volonté d'un Parlement où nous ne sommes pas représentés. Ou bien, tout en maintenant notre volonté de vivre au côté de la France, nous choisissons l'Indépendance Nationale.

Le Togo a choisi l'Indépendance. La Guinée a choisi l'Indépendance. Pourquoi le Niger hésiterait-il ?

Comme on le voit, le choix ne se situe plus au niveau des Partis Politiques, mais par rapport à la conception que nous avons de nos responsabilités devant l'Histoire.

Si nous considérons que nous faisons la politique pour nos propres intérêts égoïstes, nous optons pour les facilités en votant "OUI". Si nous considérons que nous ne sommes que des soldats de la cause africaine soucieux du bien-être de notre Pays, alors nous affrontons toutes les difficultés et tous les dangers en votant "NON".

En vérité, aucun Africain digne de ce nom ne devrait hésiter devant le libre choix entre l'esclavage éternel et la libération au moment précis où tous les Peuples de la terre aspirent à l'Indépendance.

Qu'on ne s'y trompe pas, la lutte pour l'Indépendance continuera à se développer dans tous les Territoires qui auront choisi la soumission.

Dans les Territoires qui auront choisi l'Indépendance en votant NON le 28 Septembre 1958, les populations, recouvrant leur dignité, accepteront dans l'enthousiasme tous les sacrifices qu'exigeront la construction de la Nouvelle Société Africaine.

.../...

VII - APPEL A L'UNION POUR UN VOTE UNANIME

Nigériens

Nigériennes

Compatriotes,

La France nous pose la question de savoir si nous voulons nous intégrer dans une Communauté où nous demeurerons éternellement un Peuple mineur ou si nous préférons recouvrer notre personnalité nationale et orienter librement notre devenir en tant que Peuple.

Pour un Niger libre au sein d'une Afrique indépendante, nous appelons tous les électeurs de ce Pays à voter NON le 28 Septembre prochain. A tous, nous demandons de s'unir sans distinction de race, de religion, d'origine, d'opinion politique ou de catégorie sociale pour dire NON à l'aliénation permanente de notre race. Aux femmes et aux hommes nous proclamons notre volonté de conduire ce pays vers la liberté et la dignité nationale, sans aucune intention de sécession avec la France.

AUX PAYSANS NIGERIENS qui constituent plus de 90% de la population, nous disons que seule l'Indépendance brisera définitivement toutes leurs chaînes et leur garantira un développement normal dans le domaine de la production agricole et de l'élevage.

AUX OUVRIERS nous rappelons que le Parti SAWABA est avant tout le Parti des Paysans et des Ouvriers et que son triomphe est le triomphe de la cause des ouvriers dont l'indépendance améliorera les conditions de vie.

AUX FONCTIONNAIRES AFRICAINS nous garantissons la sollicitude du Parti et des Autorités Territoriales et leur indiquons qu'ils sont payés et continueront à être payés par le Budget Territorial et non par le Fidès comme certains tentent de le faire croire.

AUX CHEFS TRADITIONNELS nous garantissons le maintien de leur institution et le respect des saines traditions de notre Pays.

AUX COMMERCANTS nous proclamons notre détermination de garantir toutes les libertés existantes et de favoriser le développement du commerce intérieur et extérieur.

AUX ARTISANS nous apporterons toute l'aide nécessaire pour l'amélioration et la revalorisation de l'artisanat national.

AUX ANCIENS COMBATTANTS nous disons que, contrairement aux mensonges qu'on leur débite, aucune atteinte ne peut être portée à leurs droits et pensions car les engagements internationaux exigent le paiement de ces pensions. D'ailleurs, l'Indépendance les placera dans des conditions meilleures pour revendiquer la totalité de leurs droits.

.../...

AUX CADRES EUROPEENS nous affirmons solennellement notre volonté de demeurer, grâce à une association librement établie, à côté de la France. A tous, nous garantissons qu'aucune atteinte ne sera portée contre leurs actuelles situations, tant sur le plan professionnel que sur le plan des prérogatives qui découlent des rôles qu'ils jouent dans la vie publique du Pays. Qu'ils sachent que nous avons besoin d'eux et que nous nous emploierons à faire de sorte qu'ils se sentent encore mieux dans ce pays après l'Indépendance.

Nigériens

Nigériennes

Compatriotes,

pour que vivent le Niger et l'Afrique

pour que s'établissent entre la France et l'Afrique une véritable amitié, une fraternité vraie,

Vous voterez NON le 28 Septembre

Vous direz NON à l'hypocrisie

Vous direz NON à la bassesse

Vous direz NON à l'égoïsme

Vous direz NON à la peur

Vous direz NON aux provocations

Vous direz NON au chantage

Vous voterez NON pour que soient reconnues et respectées la personnalité et la dignité de l'Afrique

Vous voterez NON pour sauvegarder l'honneur de l'Afrique Noire

Vous voterez NON pour remplir le rôle historique qui nous est dévolu dans les circonstances actuelles.

Lundi le 15 SEPTEMBRE 1958

LE BUREAU POLITIQUE DU "SAWABA"